

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Littérature : " Au nom de la vie... " de Marie Wilma Sickout Assélé

ENA
Libreville/Gabon

LA littérature gabonaise vient de s'enrichir d'une nouvelle œuvre. " Au nom de la vie... ", c'est le tout premier livre de Marie Wilma Sickout Assélé qui vient d'être présenté à Libreville. Préfacé par Sylvia Bongo Ondimba, première dame du Gabon, l'ouvrage est le fruit d'une expérience douloureuse, difficile, décapante de la vie de l'auteure. Il a été édité par L'Harmattan Côte d'Ivoire.

143 pages d'un récit où se mêlent résignation, désespoir, chagrin, amour et espérance en un Dieu d'amour... " Dans ce récit authentique et poignant, Wilma lève le voile sur une période douloureuse de son existence et son enfermement progressif dans un univers où s'estompent les frontières. L'indicible est dit sans fioritures, avec retenue, dans un style dépouillé, empreint d'émotion et de pudeur ".

Par la suite immédiate, Sylvia Bongo Ondimba, préfacière, écrit : " Vécu particulier d'une femme, Au nom de la vie est également celui, bien souvent tu, de plusieurs autres qui, au détour d'un mot, d'une phrase, pourront sentir leur cœur s'accélérer et un souvenir, qu'elles croyaient enfoui, affleurer... N'est-ce

pas là le propre de la littérature qui allie singularité et universalité? "

D'entrée, Marie Wilma Sickout Assélé écrit : " La lecture du présent récit retrace, on s'en doute, une trajectoire de vie émaillée de circonstances diverses et de contingences transversales ". Sept ans durant, cette dame a été plongée dans le redoutable océan de la dépression, une des maladies de ce siècle, mais perçue comme " un fléau déclassé ".

Le livre brasse ainsi les sentiments à la résilience et au sursaut de la victoire d'un combat harassant, douloureux dont seules les victimes en savent davantage. Et c'est parce qu'elle est passée par cette " case dépression " qu'elle en parle en toute connaissance de cause. C'est le témoignage d'un cycle de crises, de vide intersidéral, de renoncement à soi, d'évasion, d'espoir, d'espérance et de foi au Dieu Créateur.

"Au nom de la vie..." se veut avant tout une invite à la reconnaissance de la dangerosité de cette pathologie, qui prend de l'ampleur dans notre société. Avant d'indiquer l'impérieuse nécessité d'être attentif à ses proches qui peuvent présenter des symptômes de la dépression sans s'en rendre compte.

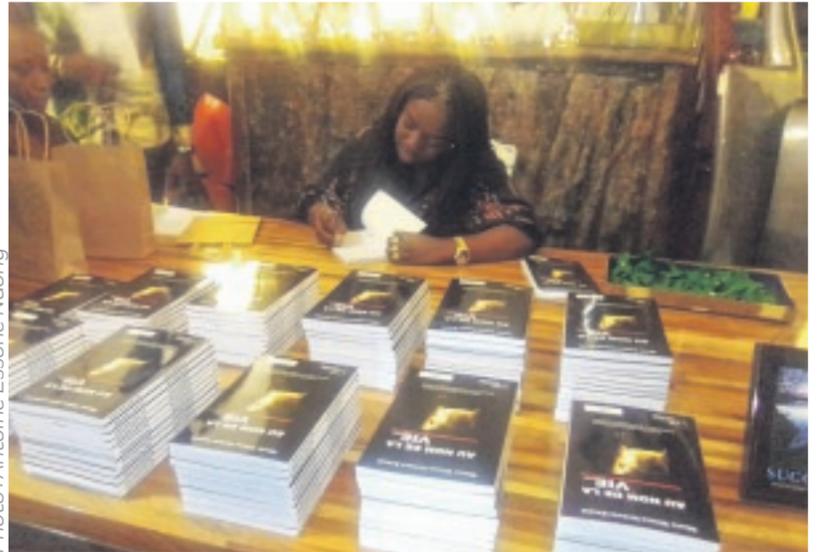


Photo : Antoine Essome Ndong

L'auteure dédicant son livre au Key-Anne Gallery.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 3 décembre 2020
Appel à manifestation d'intérêt : N° 03/MER/ CDC/2020
Nom du projet : Nettoyage des bureaux de la CDC
Source de financement : Fonds propres budget 2021

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour l'entretien et le nettoyage des espaces de travail des locaux de la CDC.

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible : NETTOYAGE DES BUREAUX.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 22 décembre 2020 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 22 décembre 2020 à 11H00 dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations sise à l'Immeuble ORCHIDIA, à l'avenue de Cointet.

Secrétariat Général de la Caisse des Dépôts et
 Consignations
 BP : 8820 Libreville-Gabon
 2ème étage Immeuble ORCHIDIA

Le Directeur Général des Marchés
 Publics

Eugène Pénafort MINTSAYOYAME



L'Administrateur Directeur
 Général

Patricia Danielle-MANON

